

Rapport public Parcoursup session 2023

Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie -

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|
| Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - | Jury par défaut | Tous les candidats | 30 | 827 | 144 | 205 | 15 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Droit

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.
- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.
- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).
- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus nationaux - Mention Histoire de l'art et archéologie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau

baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté pour réussir le diplôme de Licence.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La double licence regroupe, chaque semestre, des enseignements en histoire de l'art dispensés par l'UFR ALLSH et des enseignements en droit assurés par la FDSP.

Côté droit, l'étudiant suit des cours d'introduction au droit, de droit privé, de droit public et de langues vivantes chaque semestre. 80% des enseignements sont des enseignements disciplinaires dans des matières juridiques.

L'étudiant qui a validé sa première année peut poursuivre en double licence 2 Droit/Histoire de l'art ou poursuivre en Licence 2 Droit.

Plus d'informations pour les mentions de licence :

Histoire de l'art et archéologie : <http://formations.univ-amu.fr/2018-2019/ME3HAA.html>

Histoire : <http://formations.univ-amu.fr/2018-2019/ME3HHI.html>

Droit : <https://facdedroit.univ-amu.fr/fr/formation/licences-masters-doctorat/double-licence-droit-histoire-de-lart>

Césures :

Pour les étudiants ayant fait une demande de césure via Parcoursup, vous devez absolument consulter les dates et les modalités de candidature via le lien suivant : <https://allsh.univ-amu.fr/cesure>

ATTENTION : Aucun dossier ne sera traité en dehors des dates indiquées.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La sélection de la formation Parcoursup (algorithmique) a pris en compte :

- les notes du baccalauréat et les notes de première et de terminale notamment Mathématiques, français, histoire-géographie, l'option arts plastiques et histoire des arts, l'option droit et grands enjeux du monde contemporain.
- Attendus locaux : les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté pour réussir le diplôme de Licence.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous rappelons que les projets de formations doivent être renseignés de manière spécifique pour chaque vœu. Les activités et centres d'intérêt doivent être renseignés par tous les candidats et notamment les candidats en reprise d'études, en réorientation et DAEU.

Cette année, nous avons constaté une augmentation des candidats en reprise d'études ou en DAEU, particulièrement dans certaines filières.

L'algorithme ne pouvant être appliqué à ces profils, nous conseillons d'autant plus vivement à ces candidats de renseigner le maximum d'éléments demandés (bulletins de résultats, diplôme, lettre de motivation) et de fournir la fiche de suivi afin que leur dossier puisse être évalué de la manière la plus juste possible au regard de l'ensemble des candidatures.

Les métiers de la conservation, de la restauration du patrimoine sont accessibles par la voie des formations classiques portail 6 : archéologie, histoire, histoire de l'art.

Le candidat doit présenter un intérêt pour le domaine du droit comme pour l'histoire de l'art.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------|---|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Les notes du baccalauréat, de première et de terminale et résultats des épreuves anticipées du baccalauréat | Toutes les notes des bulletins de première et de terminale, les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat ou des notes du bac. | Toutes les notes des bulletins de première et de terminale, les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat ou des notes du bac. | Essentiel |
| | Notes d'histoire et sciences politiques en terminale ou au baccalauréat | Résultats de première et de terminale en histoire et sciences politiques. | Résultats de première et de terminale en histoire et sciences politiques. | Essentiel |
| | Résultats en arts | Résultats de première et terminale en arts. | Résultats de première et terminale en arts. | Essentiel |
| | Notes post-bac | Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur | Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur | Essentiel |
| | Notes des matières du pôle lettres/sciences humaines (Français, langues, arts, Histoire, Sciences politiques, etc...) | Résultats de première et de terminale en lettres et sciences humaines (français, langues, arts, histoire, sciences politiques et toutes les matières en lien avec ce domaine d'enseignement). | Résultats de première et de terminale en lettres et sciences humaines (français, langues, arts, histoire, sciences politiques et toutes les matières en lien avec ce domaine d'enseignement). | Essentiel |
| | Résultats en droit et mathématiques | Résultats de première et de terminale en droit et mathématiques | Résultats de première et de terminale en droit et mathématiques | Essentiel |
| | | | | |

| | | | | |
|---|--|---|---|----------------|
| | Notes des diplômes équivalents au baccalauréat | | Notes des diplômes équivalents au baccalauréat | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir | Méthode de travail | Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir | Essentiel |
| Savoir-être | L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir | Autonomie et Capacité à s'investir | Champ « Autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation | | Projet de formation motivé | Complémentaire |
| | L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir | Capacité à réussir | Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir | Essentiel |
| | Cohérence du projet de la fiche de suivi. | La fiche de suivi | La fiche de suivi | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Activités et centres d'intérêt | Engagement citoyen et centres d'intérêt | Engagement citoyen et centres d'intérêt | Complémentaire |

Signature :

Eric Berton,
Président de l'établissement Aix-Marseille Université -
Site d'Aix-en-Provence